



KPT, Case postale, CH-3001 Berne
kpt.ch

Liste «Prestations de conseil de la KPT au titre de Pulse Eco, Top et Premium»

Valable à partir du 01.07.2024

Les services digitaux suivants sont reconnus par la KPT conformément aux Conditions spéciales de l'assurance complémentaire ambulatoire Pulse Eco (art. 11), Pulse Top (art. 17) et Pulse Premium (art. 18) et sont remboursés par la KPT comme suit:

Thème	Service Partner digital reconnu	Participation aux frais à hauteur de 75 %, jusqu'à max. CHF 1'000.– par année civile
Accompagnement psychothérapeutique	– Klenico – Aepsy – HelloBetter, – en combinaison avec WePractice	Réservation de modules ou de séances en ligne